



LES ACTIONS MEGOTS DE LA VILLE DE BRUXELLES

Nadia Mignolet, responsable pour les projets de sensibilisation et de partenariat avec les associations et citoyens

**WE
ARE
BXL**

#BXLOVE



bruxelles.be | brussel.be | brussel.nl



Une thématique déjà abordée depuis plusieurs années mais...





Un calendrier des actions renforcé pour 2024-2025 et un grand appel à participation



Mars 2024 : emprunt de mégots géants à Etterbeek et action spontanée le 21 mars

Juin 2024 : appel à un ramassage collectif, communication massive et grand final dans le centre-ville le 26 juin

Février 2025 (jusque décembre 2025) : lancement de la sensibilisation auprès des commerçants et passants de différents quartiers

21 Mai-25 juin 2025 : grand ramassage avec un grand final le 25 juin (inclusion de la période du Mégothon)



21 Mars 2024

- Rue Sainte-Catherine, pendant la pause de midi : une rue fort fréquentée du centre-ville
- L'impact des mégots géants : une collaboration avec la commune d'Etterbeek
- Des pochoirs avec les passants et la médiation propreté
- Une distribution de cendriers de poche
- Une action très partagée sur les réseaux sociaux





Grand final
Place de la Monnaie,
26.06, 13h-16h
pour le décompte final



Juin 2024

- Un appel massif à participer : associations, habitants, entreprises...
- Un marché public pour 40 mégots géants (budget : 4.951,80€ livraison et tva incluses)
- Une campagne d'affichage vélo itinérante avec distribution de flyers et cendriers de poche entre le 17 et le 26 juin inclus (budget : 1179,75€ TTC pour 5 jours- 6h/jour)
- 4 ouvriers A.L.E. pour la période du 24 juin 2024 au 2 juillet 2024 pour une mise à zéro « mégots » dans le centre-ville (budget : 930,35 €)
- Préparation d'une exposition avec des photos sur la thématique (endroits insolites, solutions...)
- Une collaboration avec Bruxelles-Propreté

Envie de participer ?

proprete@brucity.be ou **0800 901 07** (numéro gratuit)

Plus d'infos : www.bruxelles.be/grand-ramassage



#BXLOVE





BILAN : 26 juin 2024

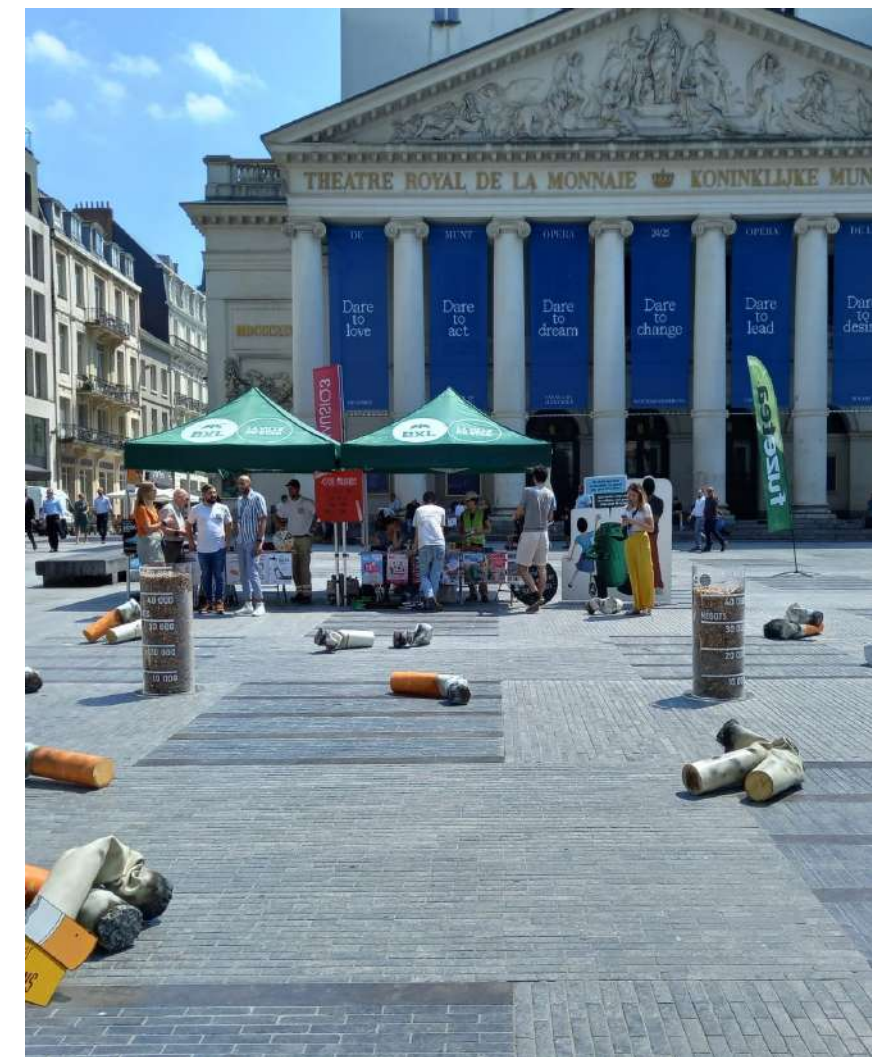
Près de 200 inscrits
aux profils variés (habitants, écoles,
associations, entreprises via l'asbl
Time for Society, et même les
collègues du Brucity !

**Près de 90.000
mégots collectés**





Aperçu de la clôture en images





Que sont devenus les mégots ?

Marché avec la société Keenat (33400 Talence) pour le recyclage des mégots pendant 2 ans

- Depuis juillet 2024, pour un montant de 83 928 € TVA comprise
- 243 cendriers sur le territoire de la Ville de Bruxelles
- X tonnes de mégots collectées depuis le lancement du marché



Plaque de sensibilisation obtenue après séparation et tri, broyage et dépollution et thermo-compression





En 2025, on remet ça ! Mais un peu différemment...

1

Focus sur les commerçants

Rappel de leurs obligations dont le fait de prévoir des cendriers en suffisance par rapport à leur clientèle (les passants sont aussi sensibilisés)

Signature d'une charte via la médiation propreté, un ou deux quartiers par mois (février, mai, juin, août, octobre et décembre à des moments différents et chaque fois la dernière semaine ou celle qui précède si congés/vacances)

2

Une période de ramassage plus longue

Du 21 mai au 25 juin inclus pour intégrer la période du Mégothon

Un appel à participer également à l'expo photos pour le grand final

Réflexion sur le type de contenants (de petits seaux avec couvercles ?)

3

Moins de budget mais plus de contacts

Moins de budget cette année, donc pas de campagne d'affichage massif mais activation des réseaux connus

Participation du SEMJA aux ramassages (Service de mesures judiciaires alternatives)



Ref. : Charte de propreté - 2025-05
Votre interlocuteur : Service Propreté

A L'ATTENTION DE L'ETABLISSEMENT

Bruxelles, mai 2025

CONCERNE : CHARTE DE PROPRETÉ

Je soussigné.e _____ responsable – employé.e –
de l'établissement _____ numéro d'entreprise
_____ sis _____ atteste
avoir été informé.e de mes obligations en matière de respect de la propreté publique et plus
particulièrement sur les points suivants :

- ✓ Mes obligations de contrat pour l'enlèvement des déchets et l'interdiction d'utiliser les sacs blancs de Bruxelles-Propreté.
- ✓ Mes obligations liées au tri des déchets.
- ✓ L'obligation de respecter strictement l'horaire de dépôt des déchets sur la voie publique.
- ✓ L'obligation de respecter strictement les jours de dépôt des déchets sur la voie publique en fonction de mon contrat.
- ✓ L'interdiction de sortir mes poubelles au pied des arbres et autour des corbeilles publiques.
- ✓ L'obligation de signaler le non-ramassage de mes déchets et/ou de rentrer lesdits déchets.
- ✓ L'obligation d'entretien/de maintien de la propreté du trottoir, de la terrasse, etc. de mon établissement/magasin.
- ✓ L'obligation de mettre à disposition suffisamment de poubelles pour les déchets provenant de mon activité commerciale et l'interdiction d'utiliser les corbeilles publiques pour y jeter des déchets (même petits) qui sortent de mon établissement/magasin.
- ✓ L'obligation de mettre des cendriers en nombre suffisant par rapport au nombre de personnes qui fument.

Dans la mesure où cela serait nécessaire, je m'engage à transmettre à mon responsable – directeur – gérant – les informations reçues ce jour ou à lui demander de prendre contact avec le service de la Propreté Publique de la Ville de Bruxelles par email via proprete@brucity.be ou au 0800/901.07 afin d'avoir un complément d'information.

Fait à Bruxelles le _____

Signature _____



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL
Département Travaux de Voirie - proprete@brucity.be
Propreté Publique - Openbare proprete@brucity.be
Quai de la Vieille 1, 1000 Bruxelles • www.bruxelles.be, 1000 Brussel
T. 0800 901 07 - www.bruxelles.be - www.brussel.be



Grand final
Place de la Monnaie,
25.06, 12h-16h
pour le décompte final



CR - Ville de Bruxelles - 0800 901 07

Envie de participer ?
proprete@brucity.be ou 0800 901 07 (numéro gratuit)
Plus d'Infos : www.bruxelles.be/grand-ramassage



#BXLOVE





weare bxl

Merci

Nadia Mignolet
pour le Service Propreté
de la Ville de Bruxelles
proprete@brucity.be

